

**RAPPORT DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU FONDS
31 DÉCEMBRE 2013**



COTE 100

- **Fonds COTE 100 REA II**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en téléphonant au 1 800 454-2683, en nous écrivant au 1543, rue Montarville, Saint-Bruno (QC) J3V 3T8 ou en consultant notre site Web (cote100.com) ou le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds COTE 100 REA II est strictement un fonds qui répond aux critères du régime épargne-actions II établis par le ministre des Finances du Québec en 2009 et qui vise à transmettre à ses détenteurs la déduction fiscale la plus élevée possible (maximum de 100 %) prévue à ce régime.

Le fonds ne peut investir que dans des actions de compagnies publiques québécoises ayant reçu un certificat d'éligibilité du ministère des Finances.

Étant donné la faible liquidité de ce marché, le gestionnaire favorisera les entreprises déjà profitables et limitera autant que possible la taille des investissements dans le cas de sociétés éligibles mais ayant peu de revenus et aucuns profits.

RISQUES

Au budget de 2009, le gouvernement provincial a établi un nouveau régime (régime REA II) qui succède à l'ancien régime Actions-croissance PME. Ce nouveau régime est nettement plus favorable que l'ancien régime et il marque un effort du gouvernement provincial pour relancer et pour stimuler le capital de risque et l'économie québécoise.

Parmi les principales améliorations pour l'investisseur québécois, notons une période de détention réduite de 3 années à 2 années complètes et la possibilité de remplacer ces titres par de nouveaux titres éligibles dans une période de trois mois au lieu de 21 jours. Quant aux compagnies, l'accessibilité a été relevée à 200 M \$ d'actifs au lieu de 100 M \$ précédemment.

Le régime REA II a été institué pour cinq ans, jusqu'en 2014.

Votre placement dans des unités du Fonds COTE 100 REA II comporte de nombreux risques inhérents à la détention de titres boursiers et ils sont décrits dans le prospectus simplifié. Ces risques peuvent varier en fonction de la conjoncture et sont influencés par de multiples facteurs.

Le gestionnaire est limité dans ses choix de titres par le cadre du Régime épargne-actions II. Dans l'éventualité où peu d'émissions attrayantes de sociétés éligibles au Régime avaient lieu au cours d'une année, le taux de déductibilité du Fonds pourrait être moins que son objectif de 100 %.

La situation économique a un impact direct sur les profits des sociétés et donc sur leurs cours. Le risque de change affecte les compagnies québécoises exportatrices et la montée du dollar canadien des dernières années a eu un impact négatif sur les résultats de toutes les compagnies qui exportent.

En ce qui a trait aux risques liés aux taux d'intérêt, ils font également partie intégrante de tout investissement sur les marchés boursiers. Une augmentation des taux affecte directement les coûts et possiblement les bénéfices des entreprises, en plus d'avoir un impact sur la marge de manœuvre des investisseurs. Le ratio cours/bénéfices de l'ensemble du marché est en outre très sensible à l'évolution des taux obligataires. Bien que le Fonds COTE 100 REA II évite en général des titres cycliques, l'évolution des matières premières en particulier la montée du prix du pétrole et d'autres matières premières peut avoir une influence directe sur les coûts d'opération et donc sur les résultats des sociétés en portefeuille.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2013, les actifs totaux s'élevaient à 13,7 M\$ comparativement à 9,7 M\$ l'année précédente. Nous avons recueilli la somme nette de 4,1 M\$ au cours de l'année. Les sommes recueillies ont été investies dans les émissions RÉA suivantes :

Ergorecherche (1 860 000 \$), Solutions Extenway (390 000 \$), H2O Innovations (1 637 000 \$), Technologies Urbanimmersive (250 000 \$) et Pediapharm (600 000 \$).



Le fonds a obtenu un rendement très satisfaisant de 19,6 % en 2013. Il est important de noter que le Fonds COTE 100 RÉA II investit exclusivement dans de petites sociétés québécoises admissibles au Régime Épargne Actions RÉA II, ce qui augmente les risques. En outre, la stratégie du Fonds étant de concentrer autant que possible ses investissements dans des sociétés admissibles au RÉA qui sont rentables ou sur le point de le devenir, ce qui restreint sensiblement son univers de placement. Pour une 19^{ème} année consécutive, le Fonds a obtenu la pleine déduction fiscale (100 %) pour ses détenteurs, ce qui est l'objectif principal du Fonds.

Les faits saillants de 2013 ont été les OPA (offres publiques d'achat) sur les titres de Novik et de Groupe Opmedic, à forte primes par rapport à leurs prix avant les OPA. En outre, le titre de Groupe Amaya a enregistré un rendement de 66 % en 2013. De plus, les titres d'Ergorecherche et de H2O Solutions, deux nouveaux-venus dans le portefeuille, ont respectivement enregistré des gains de 76 % et 27 % depuis que nous avons investi dans ces titres. Au cours de l'année, nous avons vendu quelques titres qui ne correspondaient pas à nos critères d'investissement : Groupe ADF, CO2 Solutions, Parta Dialogue, Petrolia, Mines Richmond et Sensio.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En ce début de 2014, le Fonds COTE 100 RÉA II est à l'affût de nouvelles émissions RÉA qui répondront à ses critères de sélection : un modèle d'affaires bien établi, des activités rentables ou sur le point de le devenir et une évaluation raisonnable. Le portefeuille dispose d'une encaisse de près de 2,0 M\$ à la suite du paiement lié à l'OPA sur Novik en février.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

À l'exception des frais de gestion et d'exploitation qui sont payés à COTE 100, il n'y a eu aucune autre opération entre apparentés.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion représentent 1/12 de 2,0 % de la valeur au marché de la valeur liquidative mensuelle pour le Fonds COTE 100 REA II.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation sont payables au gestionnaire pour lui permettre d'assumer les frais de garde des valeurs, des vérificateurs, des avocats et autres conseillers professionnels ainsi que les frais d'impression et tous les autres frais liés à l'administration et à l'exploitation des Fonds à raison de 0,5 % annuellement calculé mensuellement à partir du 28 février 2014, avant cette date, le frais d'exploitation était de 0,6%.



Fonds COTE 100 REA II



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds COTE 100 REA II et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices indiqués. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du fonds.

DISTRIBUTION ET ACTIF NET PAR PART DU FONDS COTE 100 REA II					
	20123	2012	2011	2010	2009
Actif net par part en début d'exercice	8,88 \$	7,97 \$	7,08 \$	6,95 \$	6,00 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Produits	0,02 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,02 \$
Charges	(0,27 \$)	(0,26 \$)	(0,26 \$)	(0,19 \$)	(0,19 \$)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,94 \$)	1,42 \$	0,31 \$	(0,00 \$)	(3,83 \$)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	3,05 \$	(0,55 \$)	0,70 \$	0,37 \$	4,90 \$
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation⁽¹⁾	1,86 \$	0,64 \$	0,76 \$	0,21 \$	0,90 \$
DISTRIBUTIONS :					
Revenu de placement net	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Dividendes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Gains en capital	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Remboursement de capital	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Distributions annuelles totales ⁽²⁾	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Actif net par part au 31 décembre – Catégorie ordinaire	10,70 \$	8,88 \$	7,97 \$	7,08 \$	6,95 \$

- (1) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- (2) Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du fonds d'investissement.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES DU FONDS COTE 100 REA II					
	2013	2012	2011	2010	2009
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾	13 646	9 749	7 538	6 528	6 076
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	1 259	1 076	941 000	869 331	832 664
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	3,02 %	2,89 %	2,89 %	2,87 %	2,73 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	36,28 %	59,68 %	28,10 %	36,98 %	37,10 %
Ratio des frais d'opération ⁽⁴⁾	0,24 %	0,17 %	0,13 %	0,22 %	0,19 %
Valeur liquidative par part – Catégorie Ordinaire	10,84 \$	9,06 \$	8,01 \$	7,51 \$	7,30 \$

- (1) Cette information est au 31 décembre de l'exercice indiqué.
- (2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des frais de l'exercice indiqué (incluant les honoraires de gestion et les frais d'exploitation) et est exprimé en pourcentage annualisé de la moyenne hebdomadaire de sa valeur liquidative au cours de l'exercice. Tous les frais payés directement par les épargnants sont exclus dans le calcul du ratio.
- (3) Le taux de rotation des titres en portefeuille d'un organisme de placement collectif (OPC) indique le dynamisme du gestionnaire des actifs. Un taux de rotation de 100 % signifie que l'organisme de placement collectif achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants et plus la chance d'un épargnant de recevoir des gains en capital imposables au cours de ce même exercice est grand. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement.
- (4) Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative nette moyenne pondérée de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion payables au gestionnaire COTE 100 Inc. par le Fonds COTE 100 REA II sont calculés mensuellement et représentent 1/12 de 2,0 % de la valeur au marché de la valeur liquidative mensuelle, plus les taxes applicables.



Fonds COTE 100 REA II



Le Fonds COTE 100 REA II est vendu directement sans commission d'entrée ou de sortie et la majorité des frais de gestion servent à rétribuer l'équipe de gestion de COTE 100 Inc. ainsi que les dépenses de mise en marché.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, peuvent se résumer ainsi :

. Administration du fonds, gestion de portefeuille de placements et marge bénéficiaire	2,00 %
. Rémunération des courtiers	0,00 %
. Dépenses de mise en marché	0,00 %

RENDEMENT PASSE

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds d'investissement au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du fonds d'investissement.

L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

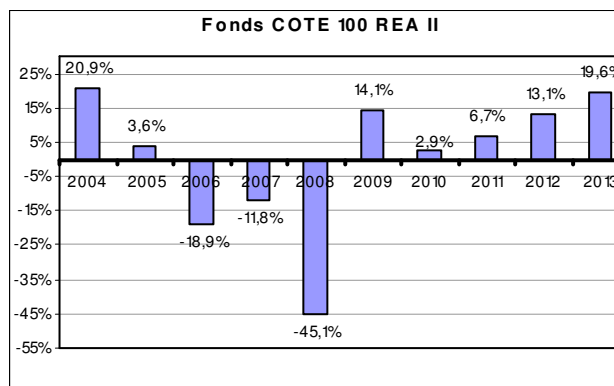
Le rendement passé du fonds d'investissement n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS

Rendement passé

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du fonds d'investissement pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'investissement d'un exercice à l'autre.

Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Rendements composés annuels (en %)

Le tableau ci-contre indique le rendement composé annuel historique du Fonds au cours des périodes de dix ans (ou depuis son lancement), de cinq ans, de trois ans et de un an terminées le 31 décembre 2013.

Fonds COTE 100	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
REA II	-1,80	11,12	13,00	19,56
S&P/TSX petite capitalisation	0,33	10,69	-6,77	4,38
S&P/TSX	5,18	8,67	0,44	9,55

Indices de référence

Il n'y a pas d'indice réellement approprié au Fonds COTE 100 REA II. À défaut, nous utilisons l'indice canadien S&P/TSX qui constitue une bonne mesure de rendement de l'économie canadienne. Nous utilisons également le S&P/TSX petite capitalisation qui capte la performance des actions canadiennes de petite capitalisation. La capitalisation boursière des titres doit se situer entre 100 millions \$ et 1,5 milliards \$.

Comparaison avec les indices

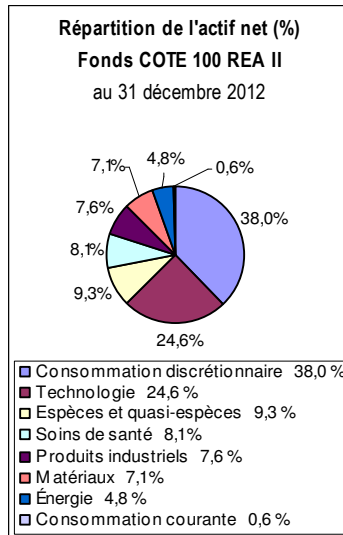
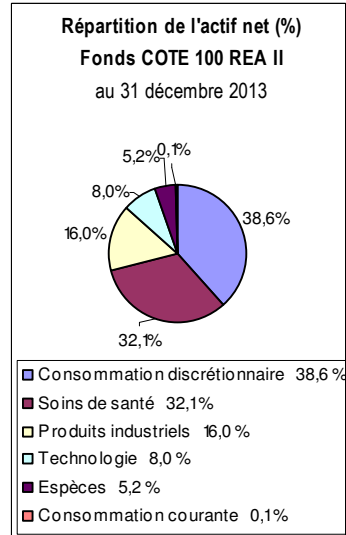
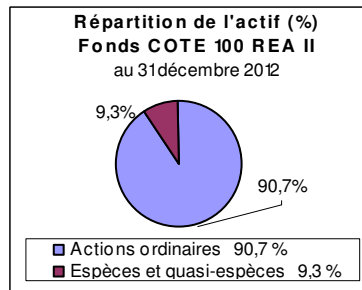
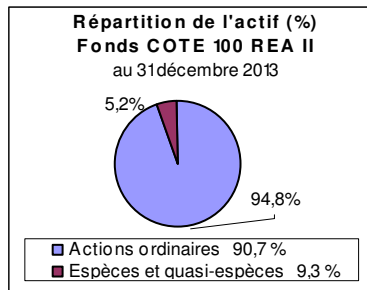
Au cours de l'exercice financier 2013, votre placement dans des unités du Fonds COTE 100 REA a connu une performance supérieure à celle de l'indice S&P/TSX et de l'indice S&P/TSX petite capitalisation. La performance s'explique en partie par la faible représentation des secteurs liés aux ressources dans le portefeuille.



Fonds COTE 100 REA II



APERÇU DU PORTEFEUILLE



LES 25 POSITIONS PRINCIPALES - FONDS COTE 100 REA II (ACHETEUR)*

	Titres	Pourcentage de la valeur liquidative nette au 31 décembre 2013		Titres	Pourcentage de la valeur liquidative nette au 31 décembre 2013
1	Ergorecherche Ltee	23,17%	14	Ranaz Corporation	0,14%
2	Groupe De Jeux Amaya Inc	15,15%	15	Prosys Tech Corp-A	0,00%
3	Novik Inc Cl-A	14,60%	16	Wts-Odesia Group (20 Juin 14)	0,00%
4	Pediapharm Inc (11 Avr.14)	8,94%	17	Wts-Parta Dialogue (14 Déc.14)	0,00%
5	H2O Innovation Inc (31 Janv.14)	8,88%	18	Wts-Petrolia Inc (16 Mai 15)	0,00%
6	H2O Innovation Inc (6 Avr.14)	6,37%	19	Wts-Xebec Adsopr (1 Nov.15)	0,00%
7	Groupe Cvtech Inc	5,85%	20	N/A	-
8	Solutions Extenway Inc	3,91%	21	N/A	-
9	Groupe D'Alimentation Mty	3,01%	22	N/A	-
10	Groupe Odesia Inc	2,20%	23	N/A	-
11	Techs Urbanimmersive Inc	0,95%	24	N/A	-
12	Urbanimmersive Tech (6 Avr.14)	0,95%	25	N/A	-
13	Xebec Adsorption Inc	0,71%		TOTAL :	100,0 %

* Il n'y a aucune position vendeur dans ce fonds.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : www.cote100.com.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds COTE 100 REA II :

- sur le site Internet www.cote100.com ou
- en composant, dans la région de Montréal, le (450) 461-2826 ou, sans frais, le 1 800 454-2683 ; ou
- en communiquant chez COTE 100 Inc. au 1543, Montarville, Saint-Bruno (QC) J3V 3T8.